

all rights

2021

Sommaire

INTRODUCTION	01
NOS MISSIONS	02
NOS OBJECTIFS	02
NOTRE ÉQUIPE	03
NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION & ASSEMBLEE GENERALE	04
NOTRE INFRASTRUCTURE	05
NOS MOYENS	06
NOS COLLABORATIONS ET PARTENARIATS	07
NOS ACTIVITÉS	09
APERÇU STATISTIQUE POUR 2021	11
DONNÉES SUR LES FEMMES ACCUEILLIES	13
DONNEES SUR LES ENFANTS ACCUEILLIS	21
PROJET PARENT-ENFANT	22
PROJET ESPACE PAROLE	24
PROJET LOGEMENT	26
ACCOMPAGNEMENT POST-HÉBERGEMENT	28
LA PERMANENCE DE NUIT	30
TEMOIGNAGE: DYNAMIQUE DE GROUPE	31
TEMOIGNAGE: ACCOMPAGNEMENT, SANTE MENTALE & BIEN-ÊTRE	33

introduction

2021 aura une nouvelle fois été une année teintée de travail, d'efforts mais surtout de créativité et de collaborations, laissant place pour 2022 à plein d'innovations !

TALITA aura connu en effet cette année une augmentation significative du nombre d'hébergées et d'enfants accueillis, qui n'avait encore jamais été aussi élevé. Les séjours ont toutefois été beaucoup plus courts que les années précédentes.

Pourtant, le taux d'occupation était paradoxalement plus bas, ceci en lien avec les procédures plus longues liées au Covid (quarantaine, isolement,...), la fermeture temporaire du sas de quarantaine, où les nouvelles hébergées étaient accueillies en attendant le résultat négatif de leur test-pcr, ou encore l'existence d'accueils gratuits. Nous avons cherché à chiffrer ces cas pour mieux comprendre ce taux historique, à lire dans la partie « Aperçu statistique 2021 ».

Vous pourrez lire dans ce rapport annuel un aperçu de notre travail (au Bureau, et dans l'accueil différencié, dans les Marolles) ainsi que deux articles sur notre accompagnement dans la vie quotidienne au sein de notre maison d'accueil (« Témoignage: dynamique de groupe » et « Témoignage: accompagnement, santé mentale et bien être).

De son côté, le projet Portali (pour rappel, occupation temporaire d'un bâtiment situé à Uccle pour l'accueil de 4 familles) a connu une année complète de travail, 9 femmes et 21 enfants y ont été accueillis. Le projet suit son court mais devra, comme prévu initialement, fermer ses portes in 2022.

Forts de cette expérience, TALITA a répondu en 2021 à un appel à projet et aura le plaisir de mettre en place une nouvelle maison d'accueil à adresse secrète très prochainement. Les premières femmes seront accueillies à partir du 1er juillet 2022. Brigitte Houtman, qui assurait la direction de TALITA depuis 2000, reprend la direction de ce nouveau projet appelé YEMAYA dès le 1er avril 2022. Aurélie Van Nieuwenborgh reprend la direction de Talita.

Enfin, dans le cadre des 20 ans de TALITA en 2020, des interviews des hébergées (anciennes et actuelles) avaient été réalisées par des étudiants de Odisee. Lut Verstappen, pour le Centre d'Etude sur les familles de la haute école Odisee s'en est inspirée pour rédiger la publication « Derrière la porte de la maison d'accueil TALITA : les hébergées racontent ». Un bel ouvrage qui donne un aperçu réaliste et qui permet cette fois de « vivre » TALITA de l'intérieur, dans les yeux des hébergées et non des travailleurs. La publication est disponible à TALITA.

En 2022, nous fêterons enfin cet anniversaire et l'occasion sera idéale pour présenter la publication.

D'autres projets ponctueront l'année : un nouveau prix de jour, la reprise de l'accès à la culture via les Articles 27, la mise en place des deux conventions Article 36 (offre de logement sociaux pour victimes de violences conjugales et/ou familiales) signées cette année avec le Foyer Anderlechtois et Evercity.

... Encore une fois plein de défis pour l'équipe de TALITA !

notre mission

POUR QUI ? Femme majeure (sans limite d'âge), seule ou avec enfants, qui, suite à différents facteurs, se trouve temporairement sans logement ou sans y avoir accès en sécurité, sans distinction de religion, d'origine, de culture ou de passé social (en veillant toutefois à garder une mixité dans la collectivité d'hébergées).

POURQUOI ? Les causes du sans-abrisme peuvent être multiples (problèmes conjugaux, relationnels, matériels ou autres (problèmes avec le propriétaire, perte de revenus, ...)) et combinées à des vulnérabilités personnelles, relationnelles et/ou sociales. La personne sans chez-soi se retrouve sans logement, mais aussi souvent sans soutien suffisant d'un réseau social.

QUOI ? L'accueil, l'hébergement et l'accompagnement de femmes en difficulté qui -temporairement- ne sont pas en mesure de vivre de manière autonome. Nous les aidons à disposer à nouveau de la capacité à acquérir leur indépendance. L'accompagnement vise à favoriser la réinsertion sociale des usagers (femmes et enfants), notamment en leur permettant de recouvrer leurs droits sociaux et de renforcer leur réseau.

COMMENT ? TALITA a une capacité de 22 places dans un mode de vie communautaire (Cité du Sureau) ainsi que 6 places dans un cadre plus individuel, appelé « accueil différencié » dans les Marolles. En offrant un hébergement avec présence physique 24h/24 et 7j/7 (permanence de nuit), un accueil et un accompagnement psycho-social sur mesure (solution à court terme) tant pour les adultes que les enfants, nous pouvons concevoir, ensemble avec l'utilisateur, une trajectoire qui, si possible, peut les faire accéder à des solutions à plus long terme.

Après l'hébergement, un suivi post-hébergement est possible sur demande (durée 3 à 6 mois).

nos objectifs

L'accueil et l'hébergement

- Accueil « bas-seuil »
- Accompagnement sur mesure
- Offre d'une réponse adéquate à une demande qui trouve sa source dans la perte d'un « chez-soi »

L'accompagnement psycho-social:

- Attention et respect du vécu de la femme
- Valorisation des capacités et compétences de la femme et leurs enfants
- Mise en place d'un réseau social de personnes et d'organisations en soutien à la femme et l'enfant au long terme
- Aide intégrale et structurée dans différents domaines de vie

Le suivi post-hébergement :

- Intégration dans le logement de manière soutenue
- Prévention d'une nouvelle perte de logement
- Renforcement du réseau

Le projet pédagogique de TALITA porte son attention sur :

- l'aide et la prévention
- un accompagnement individualisé sur mesure
- l'approche systémique et intégrale
- la participation de l'hébergée

notre équipe

DIRECTION

Brigitte Houtman, Maîtrise en Africanistique, Directrice depuis janvier 2000 (COCOM)

ADMINISTRATION

Aurélié Van Nieuwenborgh, Educatrice spécialisée, Collaboratrice administrative depuis septembre 2013 (COCOM) (En congé maternité de février à août 2021)

EQUIPE SOCIALE

Marie-Simone Rasoamalala, Éducatrice spécialisée, Projet mère-enfants depuis avril 2006 (COCOM)

Christelle Lwemba Matsanga, Assistante sociale, Travail social depuis avril 2011 (COCOM + ACS). Depuis 2020, elle assume les suivis post-hébergement. (En écartement maternité depuis septembre 2021)

Maaïke Laporte, Assistante sociale, Travail social depuis janvier 2013 (COCOM). Détachée sur le projet d'accueil de familles dans une occupation temporaire, PORTALI, depuis octobre 2020.

Inès Leduc, Éducatrice spécialisée, Travail social et Projet mère-enfants jusqu'à juin 2021 (COCOM).

Mehammed Driouach, Assistant social, Travail social depuis juillet 2017 (COCOM). Depuis 2021, il assume les suivis dans les logements de transit ainsi que les suivis post-hébergement.

Déborah Vansnick, Infirmière sociale, Travail social avec attention particulière pour santé mentale depuis septembre 2017 (COCOM+Maribel)

Aurélié Van Nieuwenborgh, Educatrice spécialisée, Travail social depuis février 2018 (COCOM). Depuis 2020, elle assume les suivis dans les logements de transit ainsi que les suivis post-hébergement. (En congé maternité de janvier à août 2021)

Baptiste Collin, Assistant en psychologie, Travail social depuis octobre 2019 (COCOM + Maribel). Depuis 2020, Espaces Parole. Détaché à temps partiel sur le projet d'accueil de familles dans une occupation temporaire, PORTALI, depuis août 2020.

Carine Tanziana, Assistante sociale, Travail social depuis janvier 2020 (COCOM + Maribel). Depuis 2020, Projet Logement.

Yann Van Deun, Assistant social, Travail social depuis mars 2020 (COCOM). Depuis 2020, Projet Logement.

Noémie Sass, Assistante sociale, Travail social de juin 2020 à février 2021 (COCOM).

Aurélié Voets, Assistante sociale, Travail social de décembre 2020 à décembre 2021 (COCOM).

Yasmina Assalhi, Educatrice spécialisée, Travail social de mars à avril 2021 (COCOM).

Charlotte Schmits, Educatrice spécialisée, Travail social depuis mai 2021 (COCOM).

Hélène Dahms, Assistante en psychologie, Travail social depuis mai 2021 (COCOM).

Aissata Doumbouya, Assistante sociale, Détachée sur le projet PORTALI, depuis juillet 2021 (COCOM).

Nadia Taher Urmi, Éducatrice spécialisée, Projet mère-enfants depuis septembre 2021 (COCOM).

Elyne Kamanzi, Assistante sociale, Travail social d'octobre à novembre 2021 (COCOM).

EQUIPE LOGISTIQUE

Larbi Khouchi, Homme à tout faire depuis janvier 2007 (ACS + Maribel).

Floaria Tsvyk, Aide logistique, suivi et soutien dans l'entretien et l'aménagement de la maison depuis janvier 2012 (COCOM + Maribel).

Saïd Mana, Homme à tout faire de février à octobre 2021 (ACS + Maribel).

EQUIPE DE PERMANENCE DE NUIT

Jens De Preter, Veilleur de nuit depuis avril 2020 (COCOM + Maribel).

Keletigui Coulibaly, Veilleur de nuit depuis mai 2020 (COCOM + Maribel).

Heidi Goes, Veilleuse de nuit depuis mai 2020 (COCOM).

BENEVOLE

Soraya Chakri, depuis août 2021

notre ca & ag

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration s'est réuni les 7/1/2021, 16/2/2021, 27/9/2021 et 7/12/2021.

Présidente : Mafarda Ngako Ponde.

Administrateurs : Ria Willem, Jo Geysen, Lieve Franssen et Alexandre Reynders.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale s'est tenue le 12/3/2021.

Membres : Mafarda Ngako Ponde, Ria Willem, Jo Geysen, Lieve Franssen, Truus Roesems et Alexandre Reynders.

notre infrastructure

DANS L'ACCUEIL COMMUNAUTAIRE

- Espaces de vie communautaire : Cet espace dispose d'un living et d'une salle à manger avec une cuisine ouverte, de même qu'un coin TV et d'un relais téléphone où les femmes peuvent être joignables directement. Dans le couloir, des armoires personnalisées sont mises à la disposition de chaque femme.
- Salle de jeux : une grande salle de jeu a été créée pour les enfants de tous âges. Des jeux de société, puzzles ou matériel de bricolage et de coloriage sont disponibles.
- Chambres à coucher : Afin de respecter l'intimité de chaque personne, le bâtiment a été conçu de telle sorte que chaque femme dispose d'une chambre individuelle. Une femme seule a sa propre chambre, les familles ont soit une chambre plus grande ou 2 chambres communicantes. Nous disposons de 11 chambres. Chaque chambre dispose au minimum d'un lit par personne, d'une armoire, d'un bureau et d'une chaise. Les lits sont munis d'un tiroir dans lequel un matelas peut être ajouté pour l'accueil des enfants, uniquement durant le week-end (par exemple dans le cadre d'un droit de visite).
- Sanitaire : Chaque étage possède une toilette. Deux salles de bain ou de douche sont disponibles à chaque étage des chambres à coucher (2e et 3e étages).
- La salle de visite à l'entrée est prévue pour la visite de membres de la famille proche de l'hébergée ou de ses enfants ou, si prévenu à l'avance, d'autres personnes avec qui la femme a des contacts durables.
- Au premier étage se trouvent les bureaux du service social, une salle d'entretien ainsi que le bureau de la directrice.
- Salle de lessive : au 3e étage, une petite salle de lessive est à disposition, avec du matériel de repassage. Pour les grandes lessives, les femmes reçoivent des jetons pour afin de se rendre au lavoir.
- Ordinateurs : dans le living et au 1er étage, nous avons installé des ordinateurs (avec connexion internet). Les femmes peuvent également se connecter à notre réseau Wifi.
- La bibliothèque : au 2e étage, nos armoires de bibliothèque sont accessibles à tous pour emprunter un livre.

Panneaux solaires

En 2019, grâce à différents dons récoltés ces dernières années, l'asbl TALITA a installé 24 panneaux solaires sur le toit de son bâtiment situé à la Cité du Sureau.

Bureau extra-muros à 't Anker

Depuis plusieurs années, il arrivait que TALITA sollicite auprès d'organisations partenaires des lieux afin de pouvoir utiliser leurs espaces neutres, dans le cadre de contacts papa par exemple.

Récemment, au vu du renforcement et de la réorganisation de l'équipe, les locaux à la Cité du Sureau ont souvent été sur-occupés, d'autant plus que ces dernières années auront eu la particularité d'imposer la distanciation sociale.

L'opportunité d'un espace de travail supplémentaire a donc été accueilli avec beaucoup de succès et depuis septembre 2020, TALITA loue une salle au 3ème étage de l'asbl 't Anker, qui se trouve une rue plus loin que notre accueil communautaire. Au-delà des contacts papas, cet espace est utilisé pour décentraliser certains entretiens importants avec les hébergées, pour rencontrer des organisations partenaires, pour planifier des entretiens avec le réseau des hébergées (avocats, délégués, ...), pour réaliser nos entretiens préalables, pour permettre aux travailleurs de travailler sur un dossier au calme ou encore pour organiser certaines activités (la venue de Saint-Nicolas par exemple).

DANS L'ACCUEIL DIFFÉRENCIÉ

TALITA dispose d'un immeuble de trois appartements mis à notre disposition par l'agence immobilière sociale "Le Nouveau 150". L'immeuble offre un logement à deux femmes seules ou avec un bébé et à une femme avec un ou deux enfant(s).

Les logements à Laeken, que nous louons du CPAS de Bruxelles, sont occupés par des locataires, anciennement hébergées à TALITA, et suivies par le service de guidance à domicile Aprèstoe. Ce service a été créé en 2014 par TALITA ensemble avec la maison d'accueil Porte Ouverte.

nos moyens

SUBSIDES

Les frais de fonctionnement et les salaires de 10 membres du personnel équivalent plein temps (ETP) de l'asbl TALITA sont subsidiés par la Commission Communautaire Commune. Cela fait 4 ETP en plus comparé aux années auparavant. Ces subsides couvrent les salaires de la directrice (1 ETP), de 6 ETP travailleurs sociaux ainsi que de 0,5 ETP pour le post-hébergement, 1,5 ETP permanents de nuit, 0,5 ETP travailleur administratif et 0,5 ETP aide logistique.

Depuis 2019, la COCOM et IRISCARE (dans le cadre des accords non-marchand) prévoient différents subsides complémentaires (prime de fin d'année supplémentaire pour tout le personnel, intervention supplémentaire dans les frais des embauches compensatoires (remplacement des heures de dispense de prestations avec maintien du salaire pour les travailleurs à partir de 45 ans), intervention limitée pour les frais de personnel ACS).

Depuis août 2001, nous bénéficions du soutien de la région de Bruxelles-Capitale par le biais d'Actiris qui nous a permis d'engager 2 équivalents temps plein ACS (Agent Contractuel Subsidé). Le premier a été engagé pour l'aide logistique de TALITA. Le second équivalent temps plein est attribué au projet de « l'accueil différencié », qui n'est pas subsidié.

Grâce au Fonds Social Maribel, un temps plein a été engagé pour représenter TALITA et 21 organisations bicommunautaires auprès des instances politiques et au niveau de concertations diverses.

Depuis 2007 TALITA a pu engager une infirmière sociale, également grâce au Fond Social Maribel. Depuis 2016, cette fonction est aussi investie dans le binôme santé mentale afin de soulager l'équipe sociale et de soutenir les hébergées confrontées à des problématiques psychiatriques.

Nous bénéficions de subsides Maribel supplémentaires aussi pour le soutien logistique de 2 ouvriers (21h par semaine).

Les fonctions administratives mi-temps (accordé par le Fond Social Maribel en 2013) et travail social mi-temps (accordé par le Fond Social Maribel en 2017) ont été transformé, suite à l'obtention de personnel supplémentaire dans le cadre des subsides organiques de la COCOM, en des fonctions de permanents de nuit à partir d'avril 2020.

Il était impossible de couvrir les heures de permanences de nuit 7j/7 avec 1,5 ETP accordé par la COCOM et le Fond Social Maribel a, à nouveau, pu combler afin de subvenir à nos besoins.

DONS

Depuis 2004, nous avons une agrégation afin de pouvoir faire bénéficier nos donateurs d'une attestation fiscale pour des dons de 40€ ou plus.

En 2021, nous remercions chaleureusement le groupe Wikifriends via Overmeire, la société Scartlett via United Fund for Belgium ainsi que les familles Batens-Pinxten, Bremer, Chrispeels, Everaert, Heslinga, Martens, Mola Selim, Panhuis, Praet, Rietveld, Van Wichelen, Van Beuningen, Vancutsem-Ramirez, Voortman-Modders, pour leurs dons, ainsi que les amis et voisins de TALITA qui récoltent ponctuellement des dons matériels (meubles, literie, matériel de cuisine) pour les hébergées et leurs enfants.

nos collaborations et partenariats

Ces dernières années, tous les contacts avec nos partenaires ont été « bousculés », au vu de la crise COVID et des mesures à prendre en termes de distanciation sociale. Concernant les rencontres, même si certaines ont été simplement annulées, beaucoup ont pu être remplacées par des contacts visio.

Ci-dessous nous vous donnons un aperçu des partenariats habituels :

Une collaboratrice du centre de jour Hobo vient régulièrement afin de rencontrer nos hébergées et organise des permanences « travail/formation/occupation de jour ». Une fois par an, un échange permet d'évaluer et de renforcer la collaboration.

De Schutting et Aprèstoe (services de guidance à domicile) viennent tous les mois à nos réunions d'équipe afin d'envisager les orientations pour des accompagnements futurs. Cette méthodologie permet de préparer l'accompagnement, de pouvoir le commencer dès qu'une hébergée déménage avec déjà une base de mise en confiance dans le nouveau service, mais permet également, entre services, de rester au courant de la dynamique et du public l'un de l'autre.

CONCERTATIONS ET AFFILIATIONS

Passerelle et Bruggenbouwer : interventions entre le secteur sans-abri et le secteur handicap et santé mentale.

Fédération BICO : sur le plan d'échanges entre travailleurs sociaux ainsi qu'entre directions.

Regio-Overleg Thuislorenzorg Brussel (ROTB).

Rassemblement Bruxellois pour le Droit à l'Habitat (RBDH).

Droit A un Toit (DAT).

CONVENTION DE COLLABORATION

- Hobo : convention d'affiliation pour les services et activités de ce centre de jour pour sans-abri.
- Le Nouveau 150 : convention de collaboration dans le cadre de l'intégration par le logement. Chaque année notre collaboration est évaluée.
- IRIS : convention d'affiliation en tant que membre dans le cadre de l'intégration par le logement. Chaque année, une réunion des membres est organisée.
- Article 27 (organisation qui promeut la participation de notre public aux événements culturels à Bruxelles) : convention permettant la distribution de bons Article 27 aux hébergées. Chaque année une réunion des associations membres se déroule.
- Kodiel: affiliation dans le cadre de la participation de notre public aux activités de cette ferme de soins à Merchtem. Le fonctionnement a été adapté en 2019, mais nous pouvons toujours faire appel à eux.
- Les Amis d'Accompagner : collaboration pour l'accompagnement de nos hébergées par des bénévoles à des services divers.
- Services d'interprétariat Agence Intégration (Agentschap Inburgering en Integratie), Bruxelles Accueil, Setis et CIRE.
- DANA vient toutes les deux semaines offrir aux hébergées (adultes et enfants) une session de massage. Chaque année, nous nous rencontrons entre les 2 équipes afin d'améliorer notre collaboration.
- L'Épicerie Sociale Les Capucines permet, à la demande de l'équipe sociale, de faire bénéficier aux hébergées en accueil différencié et aux ex-hébergées lors de la période de post-hébergement de l'achat de produits alimentaires et vestimentaires à prix réduit. Chaque année, une réunion des membres est organisée.

- Collaboration avec Colruyt dans le cadre de « A table pour 1, 2, 3 euros ». Les familles quittant TALITA bénéficient de réductions supplémentaires avec leur carte « Extra » afin de pouvoir préparer des repas équilibrés pour maximum 3 euros par repas par personne. Chaque 2 semaines un petit livret avec 6 recettes leur est envoyé à leur nouveau domicile.
- Collaboration avec Bruxeo dans le cadre de mesures d'économie d'énergie. Nous pouvons compter sur eux pour le suivi des mesures que nous mettons en place tant au niveau des effets (suivi des index des compteurs électriques et gaz) qu'au niveau des aspects techniques et financiers (primes) des installations (par exemple pour nos panneaux solaires).
- Convention avec l'asbl GARANCE – Autodéfense pour femmes et filles : organisation d'ateliers de prévention et de sécurité à destination des femmes hébergées chez TALITA, dans le cadre de leur projet « Femmes migrantes actrices de leur sécurité ».
- Depuis 2018 nous avons une convention de collaboration avec La Maison de la Famille et Jardin de Maud afin de faire bénéficier certaines de nos mamans de places en crèche.

A partir du 1er août 2020 nous avons ensemble avec Porte Ouverte signé une convention de mise à disposition temporaire et précaire une villa à Uccle qui est propriété de l'asbl Handicap Tous Ensemble. Depuis le 1er octobre 2020, après l'aménagement du bâtiment par des bénévoles, nous y accueillons 4 familles. (Projet PORTALI)

De plus, nous collaborons régulièrement avec un grand nombre d'autres organisations dans le cadre des domaines suivants : logement, travail et formation, accompagnement psychosocial, administratif, financier et médical, enfants (crèches, SAJ, ...), occupation de jour et de détente, associations où les pauvres prennent la parole,

Nos collaborations se mettent en pratique et se renforcent au fil des années de manières très différentes ; toutes visent l'optimisation des opportunités en faveur de notre public et permettent de rester au courant les uns des autres des besoins de chacun.

Collaboration avec service propriété du CPAS de Bruxelles : Notre bâtiment situé à la Cité du Sureau nous a été mis à disposition par le CPAS de la Ville de Bruxelles dans le cadre d'un bail emphytéotique. La collaboration entre nos deux services est telle que nous souhaitons remercier le service des propriétés de nous soutenir et nous permettre de garder ce bâtiment dans les meilleures des conditions.

nos activités

FORMATIONS CONTINUES

- De janvier à décembre 2021, Interventions mensuelles SMES-B
- De janvier à décembre 2021, supervisions mensuelles des réunions d'équipe par le Dr. Kinoo, pédopsychiatre à UCL Saint-Luc

FORMATIONS COURTES, COLLOQUES, SÉMINAIRES, RENCONTRES ET ACTIONS

18+19+21/01/2021	« Formation de base du Secouriste en milieu professionnel », Croix-Rouge
08+09/02/2021	« Journée d'étude », Association Parole d'Enfants
12/02/2021	« Réenchanter son offre de service », Ligue de l'Enseignement
16/02/2021	« Se connaître et comprendre l'autre, les bases d'une communication bienveillante avec le modèle ComColors »
04/03/2021	« Recyclage du Secouriste en milieu professionnel – Module premières urgences et traumatismes », Croix-Rouge
12+19/03/2021	« Gestion budgétaire », Grepa
23/03/2021	« L'aide juridique : pour qui et comment ? », Droits quotidiens
20/04/2021	« Introduction au Secteur sans-abri », Fédération Bico
18/05/2021	« Réinscription après radiation : Les bons réflexes », ADDE
01/06/2021	Journée d'étude dans le cadre de la Semaine sans-abri
22/06/2021	« Prévention incendie » organisée par l'AMA
06/07/2021	Journée d'équipe
17/07/2021	Atelier « Zéro déchet au féminin » concernant le recyclage
22/09/2021	Réunion des partenaires, Les amis d'accompagner
12+13/10/2021	« Sensibilisation aux violences conjugales et intrafamiliales », AMA
12/10/2021	« Santé mentale et précarité, un accompagnement sur mesure », Fédération Bico
15+22/10/2021	« Mobiliser sans contrainte », Fédération Bico
29/10/2021	Journée d'étude « Lâcher prise, la fin d'un accompagnement » dans le cadre de « La semaine bruxelloise de l'aide aux personnes sans abri »

EN VISITE À D'AUTRES SERVICES

14/07/2021	Echange autour de la collaboration sur la garantie locative, Fonds du logement
25-29/10/2021	« La semaine bruxelloise de l'aide aux personnes sans abri » : Visite de Les Trois Pommiers, Aprèstoe, Centre Athéna, Maison de la Paix – Puerto CAW Brussel, Rolling Douche, De Schutting, Home Dupré, Hobo, Escale, Macadam, Chant d'oiseau, Infirmiers de rue, Samu Social d'Evere, Home Baudouin.
03/11/2021	Rencontre avec l'asbl Article 27
16+23/12/2021	Formation et échange + Participation à la réunion des hébergées du Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales

VISITES À TALITA/PRÉSENTATION DE TALITA

14/03/2021	Visite d'un travailleur de Hobo
20/05/2021	Rencontre avec les animateurs de la Grepa
28/10/2021	Présentation de TALITA dans le cadre de « La semaine bruxelloise du secteur sans-abri »
02/11/2021	Visite d'étudiants en architecture dans le cadre du projet « Thuisloosheid en sociale rechtvaardigheid »

ANIMATIONS ET SORTIES AVEC LES HÉBERGÉES ET LEURS ENFANTS

La plupart des activités auxquelles participent nos hébergées de manière individuelle sont accessibles avec le soutien des bons Article 27, des bons de culture de la Commission Communautaire Flamande (Paspatoe) ou encore sont organisées par le centre de jour Hobo. Une approche individualisée, intensive et positivante est nécessaire afin d'encourager notre public à participer aux activités. Pour renforcer la dynamique de groupe positive, de se rencontrer entre hébergées et travailleurs sociaux autour d'autres thèmes et activités (intra- et extra-muros), de franchir le premier pas en groupe et ainsi d'encourager par après la participation individuelle, des activités collectives sont organisées.

01/01/2021	Promenade urbaine – Illuminations dans la ville
20/08/2021	Sortie annuelle à la mer avec 30 hébergées et ex-hébergées
30/08/2021+ 14 et 21/10/2021	Yoga en collaboration avec BruZelle et Body Shop
05/10/2021	Animation Grepa : « une séance pour mieux comprendre comment un service de médiation de dettes peut m'aider en cas de problème »
30/11/2021	Animation Grepa : « Je prends soin de mon budget avec les bons plans et les aides sociales »
11/12/2021	Activité décoration de Noël avec la bénévole
14/12/2021	Atelier « Massage bébé », en collaboration avec Jardin de Maud
24/12/2021	Fête de Noël à TALITA
31/12/2021	Fête de Saint Sylvestre à TALITA, avec des paquets de fête offerts par Hobo

aperçu statistique pour 2021

En 2021, TALITA a accueilli et accompagné 141 personnes : 63 femmes adultes et 77 enfants. 47 des femmes accueillies sont mères dont 38 accompagnées par leurs enfants. La fille mineure de l'une d'entre elles était elle-même avec son jeune fils. Les 16 autres femmes hébergées n'ont pas d'enfants.

Le nombre de nuitées (c'est-à-dire le total de nuits de tous ceux hébergés à TALITA pendant l'année) s'élève à 4.104 nuits pour les femmes et 3.313 nuits pour les enfants. Ceci revient à un total de 7.417 nuitées ;

3.134 pour les adultes et 2.228 pour les enfants en accueil communautaire (capacité de 22 lits) et 970 pour les adultes et 1.085 pour les enfants en accueil différencié (capacité maximale de 6 lits).

La durée de séjour moyenne pour les adultes est de 11.5 semaines, soit un peu moins de 3 mois (21 semaines en 2020 soit environ 5mois !) pour l'accueil communautaire et 21.5 semaines (environ 5 mois) pour l'accueil différencié.

Le taux d'occupation total était de 72.5% pour 28 lits (66.7% pour la capacité en accueil communautaire et de 93.8% pour la capacité en accueil différencié).



Copyright photos - Jan Vanbostraeten

	Nombre de jour que chambre reste vide pour que l'hébergé(e)(s) fasse une quarantaine avant l'accueil (1)	Nombre de jour que chambre reste vide car sas/hôtel de quarantaine est fermé (et que TALITA n'est pas en condition d'accueillir (2))	Nombre de jour que chambre reste vide pendant que les entretiens préalables se déroulent ou qu'il n'y a pas de demandes faites	Lit non occupé vu la composition de ménage de la famille accueillie
Chambre 1 lit (6 chambres au sein de TALITA)	19	40	383	/
Chambre 2 lits (2 chambres au sein de TALITA)	0	0	101	/
Chambre 3 lits (2 chambres au sein de TALITA)	1	29	157	1 lit pendant 11 jours
Chambre 6 lits (1 chambre au sein de TALITA)	0	29	95	1 lit pendant 106 jours 2 lits pendant 123 jours
% de l'occupation totale	0,25%	1,3%	20% (3)	4,5%

- (1) En fonction des mesures Corona, TALITA a été conseillé par son docteur de référence (via la Maison Médicale du Béguinage) de demander aux candidates avant l'hébergement :
- * De janvier à novembre 2021 : de présenter un test PCR négatif si elle n'était pas vaccinée sauf si elle était accueillie dans une structure stable (structure où respect de la distanciation était suivie et où il n'y avait pas de cluster).
 - * En attente du résultat du test PCR, l'hébergée était accueillie dans un hôtel de quarantaine géré par la Croix Rouge, que nous remercions pour cet engagement.
 - * A partir de novembre, nous avons pu accueillir directement les hébergées en attente de résultat de leur test PCR. Nous utilisons des autotests à leur arrivée.
- (2) TALITA n'a pas eu la possibilité de confiner des personnes symptomatiques ou atteintes du corona au vu de notre bâtiment qui ne permettait pas de prévoir des sanitaires réservés aux hébergé(e)s confiné(e)s. Ceci a eu comme implication que nous ne pouvions aucunement accueillir des personnes pour lesquelles il était nécessaire de prévoir un « sas d'entrée » afin de protéger les personnes déjà accueillies et suivies au niveau des contaminations.

Nombre comptabilisé d'entretiens préalables qui n'ont pas aboutis à un accueil	80	100%
Dont no show	55	69%
Dont annulé par candidate	19	24%
Dont refus de la 40taine avant l'accueil	1	1,2%
Dont réorientation par TALITA	2	2,4%
Dont refusé par TALITA	3	3,4%

Nous n'avons pas pu enregistrer à tout moment de manière tout aussi assidue ; l'investissement incessant de l'équipe à répondre aux demandes d'accueil était fastidieux. Sans oublier que l'équipe a aussi été confrontée à des quarantaines, isolements et contaminations ayant comme effet des périodes d'effectifs réduits au niveau des travailleurs présents à TALITA.

A aucun moment dans notre histoire nous avons été autant confrontés à autant de candidates qui ne se sont pas présentées au rendez-vous fixé pour un entretien préalable afin d'être accueillie.

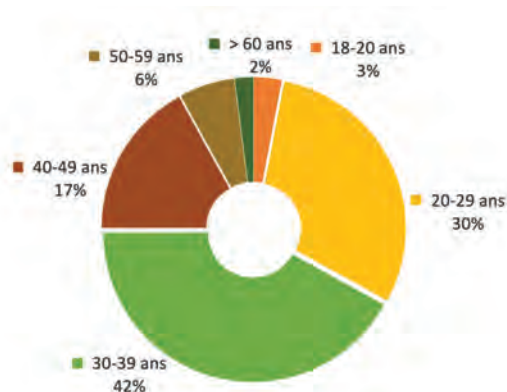
Les réactions des candidates à l'hébergement, nous apprend que l'hébergement gratuit dans les centres d'urgences et certains projets temporaires (entre autre les hôtels pour les victimes de violences conjugales) pendant la période corona a amené à beaucoup de ces candidates de choisir pour ces dispositifs.

Ceci est aussi confirmé par le nombre décroissant d'orientations par les centres d'urgence (voir partie « Statistiques : Lieu de vie (à la veille de l'accueil à TALITA) »).

données sur les femmes accueillies

ÂGE

En 2021, 89% des femmes accueillies étaient âgées entre 20 et 49 ans.
Seulement 3% des femmes accueillies étaient âgées de 18 à 20 ans, et 8% de 50 ans ou plus.



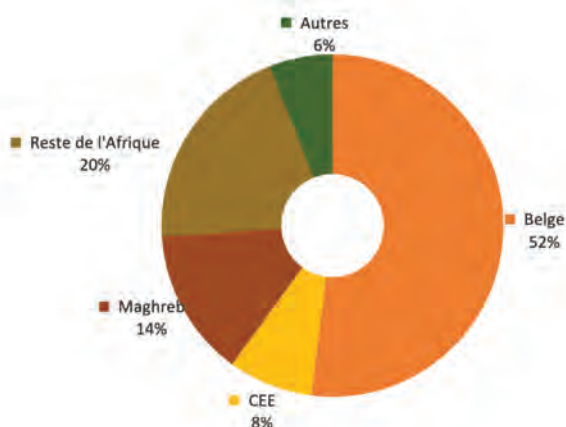
NATIONALITÉ

52% des femmes accueillies en 2021 sont de nationalité belge.
En 2021, les femmes représentées dans le groupe « Europe » venaient d'Hongrie, d'Espagne, de Roumanie, des Pays-Bas et de Pologne.

Le groupe venant des pays du « Maghreb » était constitué de femmes de nationalité marocaine, algérienne et tunisienne.

Les pays de provenance des nationalités des femmes du « reste de l'Afrique » étaient divers : Congo, Guinée, Rwanda, Erythrée, Cameroun, Burundi et Niger.

Les femmes « Autres » venaient d'Iran, d'Égypte et de Haïti.

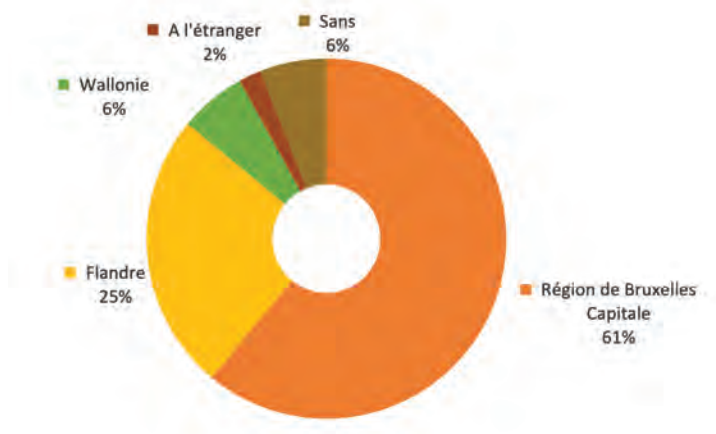


DOMICILE (À L'ARRIVÉE)

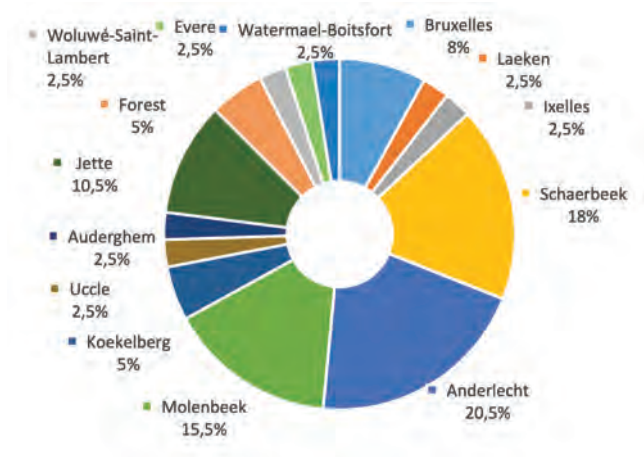
Presque deux tiers des femmes (61%) étaient domiciliées en Région de Bruxelles-Capitale. Un quart des hébergées (25%) venait de Flandre alors que seulement 6% étaient domiciliées en Wallonie avant leur arrivée.

Le groupe «sans» domicile (6%) concerne 4 femmes qui en début de séjour chez TALITA n'étaient inscrites à aucune adresse de domicile fixe et radiées administrativement.

Une femme (2%) venait de France.



Les 61% des femmes domiciliées dans une des 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale venaient des communes suivantes :

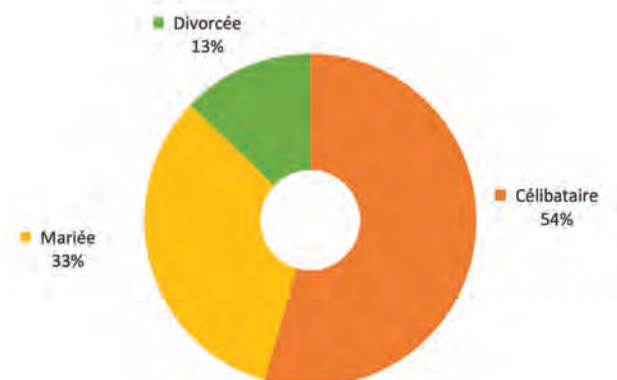


ETAT CIVIL

Ces statistiques tiennent compte de l'état civil officiel à l'arrivée et non pas de l'état de fait. Une femme peut donc, par exemple, être mariée, mais séparée de fait, ou célibataire, mais vivre en couple.

Plus de la moitié des hébergées accueillie en 2021 étaient célibataires (54%).

Cette année, 33% des hébergées étaient mariées à leur arrivée. De ces 21 femmes, 5 étaient déjà séparées de fait de leur conjoint.



NIVEAU D'ÉTUDE (PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU)

En 2021, 31.5% des femmes sont titulaires d'un diplôme secondaire inférieure (26.5% en enseignement général et 5% en enseignement technique ou professionnel).

30% a obtenu le diplôme secondaire supérieure : 25% en enseignement général et 5% en enseignement technique ou professionnelle.

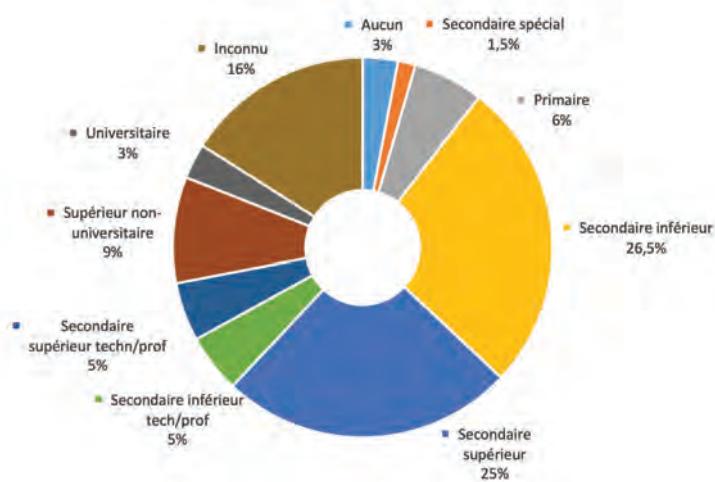
11% ont suivi des études supérieures (9% non universitaire et 2% universitaire).

6% des femmes ont uniquement suivi l'enseignement primaire.

Nous ne connaissons pas le niveau d'éducation de 16% des femmes, principalement parce que leur séjour était trop court ou parce qu'elles ont suivi des études à l'étranger et l'homologation avec un diplôme belge était inconnue.

3% des femmes accueillies n'ont jamais été scolarisés.

Une hébergée (1.5%) a suivi l'enseignement supérieur spécial.



REVENUS AVANT ET APRÈS TALITA

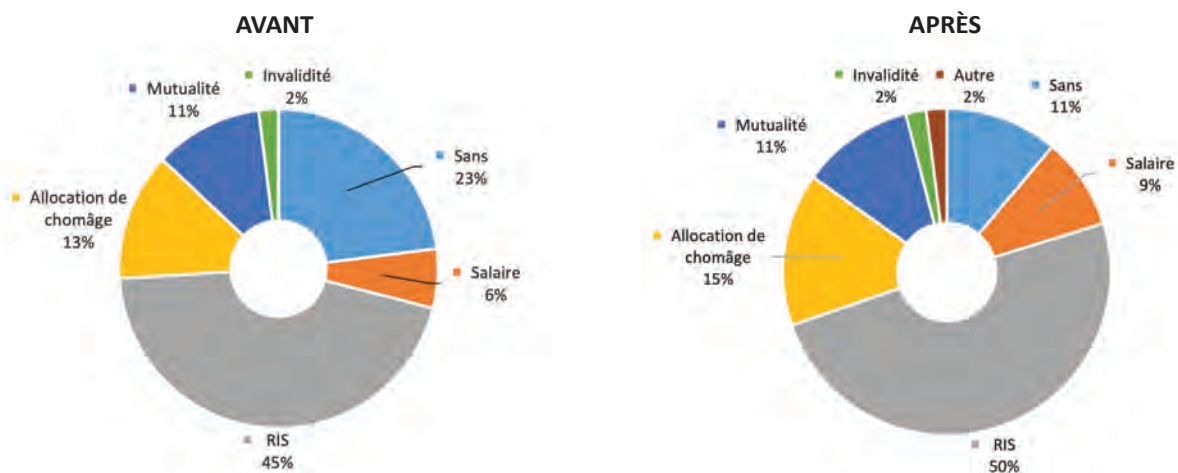
Les 11 femmes accueillies à TALITA avant le 31/12/2021 et toujours présentes au 01/01/2022 ne sont pas reprises dans ces statistiques.

En 2021, 23% des femmes accueillies ne bénéficiaient d'aucun revenu au moment de leur arrivée à TALITA. La moitié d'entre elles (6) bénéficiaient d'un revenu à leur sortie de TALITA (RIS ou Allocation de chômage).

45% des femmes accueillies bénéficiaient du revenu d'intégration sociale au moment de leur accueil.

9% des hébergées disposaient d'un salaire au moment de quitter TALITA. Deux de ces 5 femmes ont commencé leur nouveau travail pendant leur séjour.

11% des femmes accueillies touchaient une indemnité de la mutuelle à leur arrivée et 13% des femmes une indemnité de chômage à leur arrivée.



PAIEMENT FRAIS D'HÉBERGEMENT

Pour le paiement des frais d'hébergement, le CPAS est intervenu dans 60% des cas avec un « réquisitoire de prise en charge ».

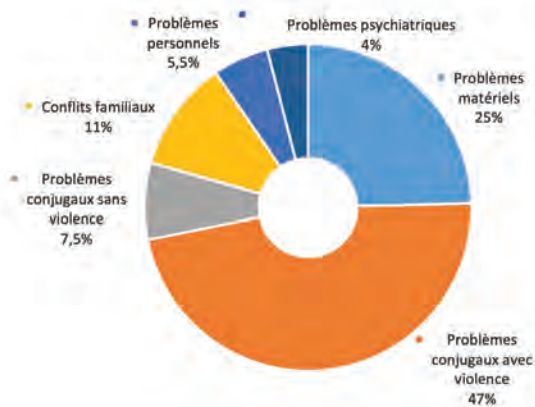
30% des femmes accueillies intervenaient elles-mêmes dans le paiement total des frais d'hébergement, et 8% partiellement en plus du CPAS.

Une femme (2%) a été accueillie sans intervention et était toujours en attente de la décision du recours auprès du CPAS pour l'intervention dans la prise en charge des frais d'hébergement au moment de son départ.

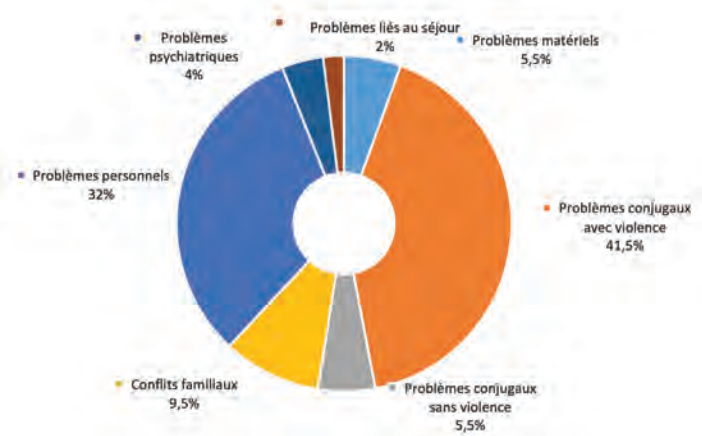
PROBLÉMATIQUES D'ACCUEIL

Il n'est pas toujours évident de distinguer la problématique principale au vu des situations complexes et multi problématiques de la majorité des femmes accueillies. Par exemple, une problématique de violences conjugales peut être annoncée par une hébergée. Cette même personne peut posséder un statut de séjour précaire avec lequel une séparation implique également une problématique de séjour. Dans un autre exemple, une problématique de conflits familiaux peut être avancée ; ces conflits peuvent résulter d'un épuisement de la famille de vivre avec une personne ayant une problématique psychiatrique ou encore un handicap mental. Il est donc intéressant de comparer la principale problématique annoncée par les hébergées à leur arrivée et la principale problématique définie par les travailleurs de TALITA en fin de séjour.

SELON HÉBERGÉE (EN DÉBUT DE SÉJOUR)



SELON ÉQUIPE (ANALYSE EN FIN DE SÉJOUR)



Les problèmes matériels (5.5%) concernent des femmes qui ont perdu leur logement. Ces femmes sont des mamans avec enfants et femmes seules qui n'ont plus su payer leur loyer ou qui ont dû quitter un logement insalubre suite à un incendie, et qui n'ont pas trouvé à temps l'aide et le soutien adapté.

Les problématiques conjugales (47%) concernent autant des relations sans violences (5.5%) qu'avec violences (41.5%).

Les situations de conflits familiaux (9.5%) concernent des conflits avec les parents ou beaux-parents vivants sous le même toit.

Les problématiques personnelles (32%) concernent des femmes qui sont soit dans un état de fragilité passager et exceptionnel dans un parcours de vie « classique » lié à un évènement précis (décès d'un proche, hospitalisation, perte d'un travail, ...) (4%), soit qui présentent un parcours de vie chaotique, une fragilité liée à une instabilité mentale sans pour autant relever d'un suivi ou d'un diagnostic psychiatrique (28%).

Les problématiques psychiatriques (4%) concernent des femmes présentant des troubles psychiques diagnostiqués et reconnus et des cas liés à une dépendance (à l'alcool, la drogue et aux médicaments ou à plusieurs en même temps).



Au vu des multiples problématiques, l'équipe a mis en place la possibilité, pour certains suivis, de travailler en binôme avec l'infirmière sociale au sein de l'équipe. Ce travail en binôme permet à l'hébergée de scinder le travail à faire (par exemple le travail socio-administratif du travail autour d'une problématique psychiatrique) et bien souvent, à soulager une tension. Par conséquent, cela permet d'alléger le travail de la personne de référence et de la soutenir dans certains domaines spécifiques (santé, santé mentale,...).

Par ailleurs, plusieurs des travailleurs se spécialisent dans des domaines précis (droit des étrangers, gestion budgétaire, soins en santé mentale,...). Enfin, en plus du travail et des échanges au sein de l'équipe en interne, TALITA sollicite mensuellement un superviseur (thérapeute) externe, ce qui permet dans un premier temps d'analyser les situations de manière plus globale, mais ensuite qui permet de s'investir sur une ligne directrice décidée en équipe.

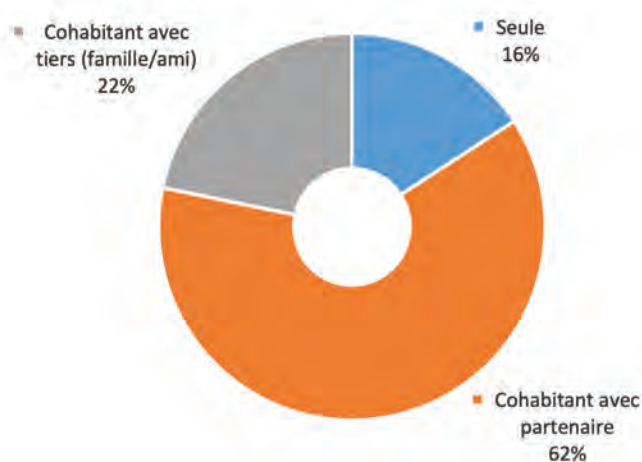
SITUATION DE VIE AVANT LA DEMANDE D'AIDE

Ces statistiques démontrent les différentes situations de vie dans lesquelles les femmes accueillies se trouvaient avant de faire leur demande dans le secteur de l'aide aux personnes sans-abri. Dans le cas où elles se trouvaient dans un autre centre d'accueil ou d'urgence avant TALITA, nous avons ici enregistré la situation dans laquelle elles se trouvaient avant d'être accueillies dans le centre concerné.

En 2021, près de deux tiers des hébergées (62%) habitaient avec leur partenaire avant de faire une demande d'aide.

16% habitaient seules.

Les femmes qui habitaient « avec un tiers » (22%) avant leur demande d'aide dans le secteur incluaient 11 personnes qui vivaient avec leur famille ou qui ont su y trouver une solution avant la demande d'aide et 3 chez des amis.



LIEU DE VIE (À LA VEILLE DE L'ACCUEIL CHEZ TALITA)

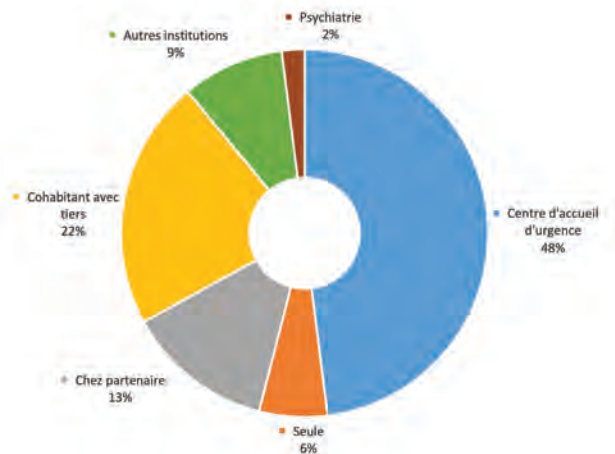
De la même manière qu'ils représentent la majorité des organismes qui orientent les femmes chez TALITA, les centres d'accueil d'urgence constituent le premier lieu de vie juste avant l'arrivée dans notre maison d'accueil.

48% des femmes étaient en centre d'urgence (Ariane, l'Îlot, SAMU Social) la veille de leur accueil à TALITA.

9% des femmes séjournaient dans une autre institution (maison d'accueil, hôtel social, prison).

13% sont venues directement de chez leur partenaire, tandis que 22% séjournaient chez de la famille ou des amis.

Une hébergée (2%) est venue directement à sa sortie d'hôpital psychiatrique et 6% habitaient seules.



ORIENTATIONS

Cette année, près de la moitié des femmes accueillies (45%) a été réorientée à TALITA par un centre d'hébergement d'urgence. Toutes y ont séjourné avant d'être hébergées chez TALITA.

Les femmes qui ont elles-mêmes formulé leur demande (20%) (par téléphone) séjournèrent seules ou chez leur partenaire, avant leur accueil chez TALITA.

Les autres (35%) ont été orientées à TALITA par d'autres institutions (CPAS, Portali, Porte Ouverte, hôpital).

AUTRES SÉJOURS EN MAISON D'ACCUEIL

En 2021, 82% de nos hébergées n'ont jamais connu de séjours en accueil d'urgence ou en maisons d'accueil auparavant.

18% de nos hébergées (11 femmes) ont connu différents accueils (de manière discontinue) dans différentes maisons d'accueil ou centres d'accueil d'urgence.

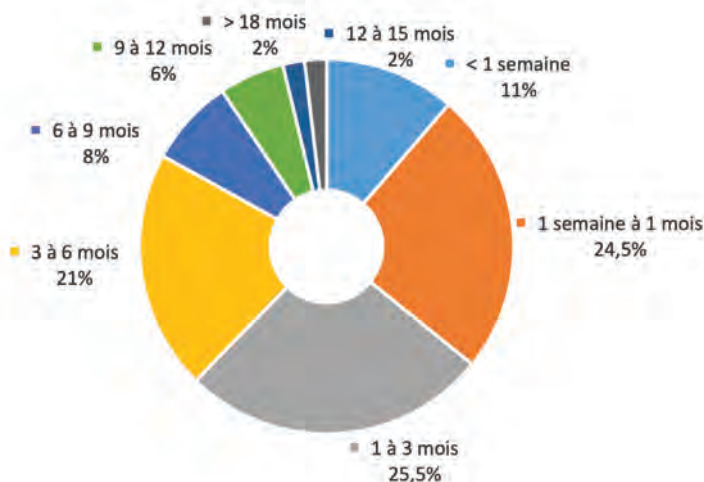
Une d'entre elles a séjourné pour la deuxième fois cette année à TALITA.

D'anciennes hébergées se retrouvant dans la nécessité sont réaccueillies à TALITA en priorité, dès qu'il y a de la place, afin de continuer sur des pistes déjà travaillées dans le passé.

DURÉE DE SÉJOUR

Ce graphique indique la durée totale du séjour des hébergées au sein de TALITA (accueil communautaire éventuellement suivi de l'accueil différencié).

Les 11 femmes accueillies chez TALITA avant le 31/12/2021 et toujours présentes au 01/01/2022 ne sont pas reprises dans ces statistiques.



54.5% des femmes hébergées séjournent entre 1 à 9 mois au sein de notre maison d'accueil et 35,5% des femmes hébergées ont des séjours de moins de 1 mois. Seulement 10% séjournent plus de 9 mois à TALITA.

Cette année, les séjours très courts (un jour à un mois) ont été très nombreux en comparaison aux années précédentes. Ils concernent principalement des femmes qui ont éprouvé une difficulté à s'adapter au cadre communautaire mais également des retours à des situations d'errance ou de violences conjugales.

Les séjours plus longs (neuf mois et plus) concernent quatre hébergées qui ont intégré nos logements dans le cadre de l'accueil différencié ou des problématiques d'accueil particulières (santé mentale, parcours de vie chaotique).

FORMATION

L'année 2021 continue d'être entachée par l'arrêt, l'annulation ou le report de plusieurs formations. Plusieurs des femmes hébergées à TALITA n'ont, de ce fait, pas pu concrétiser leur projet de formation mis en place. Cependant, 5 des 64 femmes ont quand même pu entamer leur formation.

Trois hébergées ont suivi des cours de langue (français ou néerlandais), deux autres femmes ont suivi des formations courtes (technicienne de surface et aide-ménagère).

Nous collaborons avec le centre de jour Hobo. Les femmes hébergées à TALITA peuvent donc être directement orientées au pôle formation/emploi de ce centre de jour. Lorsque nécessaire, nous ferons d'abord une passerelle vers les activités (sportives, culturelles, créatives, familiales,...), pour ensuite éventuellement entamer un suivi dans le pôle formation/emploi.

DESTINATION APRÈS LE SÉJOUR CHEZ TALITA

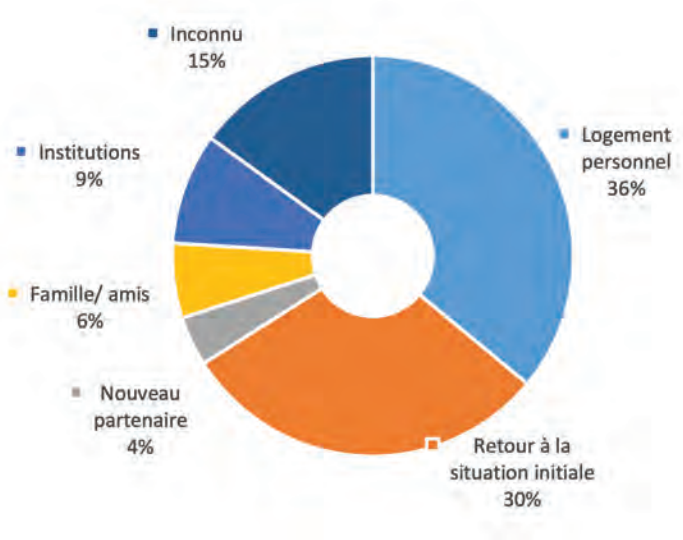
Un peu plus d'un tiers (36%) des femmes accueillies habitent dans leur logement personnel après leur séjour à TALITA. Cinq d'entre elles ont réussi à trouver un logement via une agence immobilière sociale, deux autres ont intégré un logement social.

Cinq femmes ont été accueillies dans d'autres maisons d'accueil, suite à une fin de séjour (renvoi) ou encore suite à une orientation (par exemple en maison maternelle qui correspond mieux à un futur projet de vie). Deux autres femmes (4%) se sont installées avec son nouveau conjoint.

Trois femmes (6%) ont quitté TALITA, car le cadre ne leur correspondait pas, et ont été hébergées chez des amis ou de la famille.

Les 8 femmes du groupe « Autre » n'ont pas souhaité nous communiquer où elles comptaient être hébergées (7), ou ont intégré une prison (1).

Enfin, seize femmes (30%) sont retournées à la situation initiale, à savoir la cohabitation avec l'ex-conjoint ou une situation d'errance.





Au sein de l'accompagnement, une attention particulière est accordée à la préparation d'un retour éventuel au domicile dans le cas de violences conjugales. Une attention est accordée aux différentes dimensions d'une relation (affective, économique, sociale, culturelle et éventuellement le fait d'avoir des enfants ensemble) qui ont un impact sur le retour. D'autre part, "le cycle de la violence" est discuté avec l'hébergée. Si la femme souhaite un retour ou s'il y a un doute de la part de l'équipe sociale qu'elle pourrait retourner, nous travaillerons sur un "scénario de retour" mettant l'accent sur la prévention des violences récurrentes. Dans le scénario de retour, l'attention est portée sur des aspects pratiques (tels que ce qu'il faut emporter avec moi lorsque je quitte la maison après la violence et où je peux aller), mais également sur l'importance et la manière de porter plainte (police et médecin). La période qui suit le départ, TALITA essaie de rester en contact avec la dame. Pour les femmes victimes de violences conjugales, un soutien psychologique est souvent mis en place en collaboration avec le Centre de Prévention des Violences conjugales et intrafamiliales.

données sur les enfants accueillis

Cette année, nous avons accueilli 77 enfants.

Parmi les femmes accueillies, 47 sont mamans. 38 d'entre-elles sont venues à TALITA avec leurs enfants. 3 d'entre ces dernières ont également d'autres enfants non accueillis. Les enfants non accueillis à TALITA se trouvent soit en institution, soit dans leur réseau familial.

Les autres mamans ont été accueillies seules, soit parce que leurs enfants sont majeurs et déjà installé (2), soit parce que leurs enfants sont mineurs et placés en institution ou hébergés dans leur réseau familial (5).

Concernant les accords entre parents concernant la garde partagée et le droit de visite des enfants, 13 femmes ont trouvé des accords à l'amiable avec le papa de leur enfant (concerne 17 enfants). Certains arrangements ont été renforcés par une décision de justice (concerne 3 enfants)

2 femmes ont fait appel au Tribunal de la Famille pour définir la garde en coparentalité (concerne 2 enfants). Cela a abouti à un jugement pour 1 enfant tandis que pour l'autre, c'est toujours en cours de jugement.

1 maman dépend directement des mesures d'aide du Service d'aide à la jeunesse. Le contact avec le papa est suspendu (concerne 1 enfant).

Enfin, 7 mamans n'ont conclu aucun accord de garde avec les papas (concerne 13 enfants). Les raisons sont variables comme l'absence de connaissance de paternité, ou encore l'intensité du conflit entre les parents.

1 enfant est accueilli en visite à TALITA.

COMPOSITION DES FAMILLES ACCUEILLIES

Ces chiffres sont directement liés aux disponibilités des chambres chez TALITA. Nous offrons en effet 1 chambre pour les grandes familles (maman + 6 enfants maximum), 5 à 6 chambres pour familles avec 1 à 2 enfants et 4 à 5 chambres pour femmes seules.

Mamans avec 1 enfant	13
Mamans avec 2 enfants	16 (dont 1 petit-fils)
Mamans avec 3 enfants	6
Mamans avec 4 enfants	4

ÂGE ET SEXE DES ENFANTS ACCUEILLIS

Nous avons accueilli 38 filles et 39 garçons.

0 à 3 ans	25
4 à 6ans	15
7 à 11 ans	27
12 à 18 ans	10



Copyright photos - Jan Vanbostraeten

projet parent-enfant

Le bien-être des enfants et de leur famille est le noyau central de notre accompagnement. Nous partons du principe de la valorisation des ressources et des compétences des parents pour assurer l'épanouissement et l'éducation de leurs enfants.

Offrir un cadre d'accueil en soutien aux familles est fondamental. Cela peut se traduire par les rituels du quotidien comme stimuler l'enfant à prendre le petit-déjeuner chaque jour ou sensibiliser la maman au besoin de l'enfant à jouer et avoir des loisirs. Ces fondements contribuent à son éveil, à son développement et à son bien-être.

L'aménagement de l'accueil de l'enfant se définit également par l'offre de temps et d'espace : un lieu d'écoute, d'expression, d'échange avec les travailleurs et avec ses pairs ou tout simplement un lieu pour se poser.

Notre travail est en constante évolution selon le profil des familles et au gré des besoins qui se présentent au quotidien. Au fil des années, ils nous incitent à renforcer et à développer nos approches: l'entretien individuel, la permanence du mercredi après-midi, la réunion d'enfants, la réunion des mamans, les sorties pédagogiques et de détente, etc.

Nous tenons compte de la problématique individuelle et familiale et de ses impacts sur le bien-être de l'enfant : séparation des parents, surendettement familial, instabilité et errance institutionnelles, problématiques liées à la «parentification» de certains jeunes enfants, enfant témoin et/ou victime de violences conjugales. Puis, en collaboration avec les parents, nous effectuons un état des lieux des situations et définissons si nécessaire un plan d'accompagnement.

La mobilisation des deux parents, dans la mesure du possible, est un pilier indéniable dans l'apaisement des angoisses et des questionnements des enfants dans le contexte de la séparation. C'est pourquoi il est primordial d'impliquer le papa dans le processus adapté, vu la relation parfois encore conflictuelle entre les parents.

ENFANTS : DIVORCE, SÉPARATION

La venue en maison d'accueil est un bouleversement. Si à cela s'ajoute la séparation ou le divorce, la perte de repères est d'autant plus importante. Le contexte nous amène à agir de façon proactive pour le besoin et l'intérêt de l'enfant. Ainsi, notre objectif est de soutenir le besoin de l'enfant à s'adapter à son nouvel environnement et à préserver le lien avec ses deux parents.

Le séjour de l'enfant en maison d'accueil est régi par un processus spécifique. Lors de l'arrivée de la famille, l'enfant est pris à part en tant que personne avec des besoins et des demandes spécifiques.

Un des deux référents famille fait le tour de la maison avec seulement les enfants pour faire connaissance et se familiariser avec l'environnement. Une réunion mensuelle est organisée. Nous recueillons l'idée que les enfants se font de la maison d'accueil, leurs attentes et leurs craintes. D'autre part, des thèmes liés au divorce, la famille, l'absence du papa, les émotions, le départ de la maison d'accueil, etc. sont abordés.

Avec l'accord de la maman, un entretien individuel peut être organisé si l'équipe et /ou la maman en évalue la nécessité.

L'enfant doit affronter une double rupture : celle de ses parents et celle de son environnement habituel. Le rôle de l'équipe est de sensibiliser les parents à ces changements et leurs impacts sur le bien-être et le développement de l'enfant. Les parents sont parfois tellement pris dans la douleur de la séparation qu'ils ne s'imaginent pas (encore) ce que leurs enfants peuvent vivre.

Notre travail est d'aider les familles (y compris les papas) à passer le cap de la souffrance vers l'acceptation puis éventuellement entamer le processus du deuil de la relation selon le rythme de chacun.

Dans un premier temps, nous recevons les mamans en entretiens individuels pour déposer, décortiquer et comprendre ensemble de ce qui se joue afin d'établir les priorités et définir les stratégies d'intervention. Nous mettons en lumière les besoins de l'enfant et son droit d'avoir contact avec ses deux parents. Nous travaillons à ce que la maman puisse faire un cheminement pour séparer la place du compagnon et celle de père. Cette vision est aussi débattue dans les échanges lors des réunions des mamans, se déroulant 5 fois par an. De plus, lors ces réunions, nous évoquons l'impact de la séparation sur les enfants, comment leur en parler et comment chaque parent avec leurs compétences respectives peut aider au mieux leurs enfants.

Dans un deuxième temps, notre but est d'établir dans un court délai le contact téléphonique avec le papa et si besoin, de le recevoir en entretien pour lui expliquer le cadre de la maison d'accueil et le projet pédagogique de TALITA autour du travail avec les familles. Nous défendons cette approche, car nos expériences nous démontrent le bien-fondé de la démarche qui contribue à l'équilibre et l'épanouissement de l'enfant. Ce même processus contribue largement à l'apaisement de certains conflits entre les deux parents.

En cas de violences conjugales, notre action se limite dans un premier temps à un contact téléphonique. Puis, des entretiens peuvent être organisés dans un espace neutre principalement en dehors de TALITA. En parallèle, nous informons la maman de la nécessité de réfléchir aux visites du papa et surtout de les officialiser pour maintenir le lien enfants/papa. Il lui est ainsi aussi recommandé de signaler à la police la présence de la famille chez TALITA et d'introduire dans le plus bref délai la demande des mesures urgentes et provisoires au Tribunal de la Famille. Chez TALITA, les enfants victimes ou témoins de violences intrafamiliales sont reçus en entretien individuel. Lors de ces entretiens, nous déterminons avec l'enfant « sa carte de forces » : les personnes sur lesquelles l'enfant peut se tourner en cas de problème. En cas de retour au domicile familial, nous réfléchissons avec l'enfant aux stratégies qu'il peut appliquer pour se protéger : quel est le numéro de la police, où puis-je me cacher, qui peut m'écouter ?

projet espace parole

Le séjour à TALITA est le début d'une expérience pleine d'émotions et chargée de nombreuses questions concernant le présent et l'avenir. Au-delà du vécu personnel de chaque hébergée, la vie en communauté soulève de nombreuses questions, des interactions, des singularités et des divergences mais également des expériences de vie communes. Pour se faire, l'Espace Parole de TALITA est l'occasion de partager des émotions, des idées et des questions liées à cette vie de groupe, mais également des informations concernant différents domaines de vie (santé, finances, relations, bien-être, société, politique, logement, ...). La prise de parole permet également de se sentir existé, considéré et de pouvoir prendre place et position dans un monde où elles se sentent trop souvent exclues.

Cette réunion pourrait se définir de diverses façons parce que chacune de ces animations se vit d'une manière unique et personnelle par les personnes qui y participent. La définir serait la limiter, or la créativité n'a pas de limites. Cependant, nous voudrions vous présenter en quelques mots ce projet existant depuis 2004 au sein de notre maison d'accueil.

L'Espace Parole se caractérise tout d'abord par l'installation d'un cadre et d'une atmosphère propice au bien-être et à l'échange. À raison d'une fois par mois, après le repas et la vaisselle, lorsque les plus petits sont au lit, c'est le moment de se rencontrer au living pour l'Espace Parole. À la chaleur de quelques bougies et au goût d'une douceur au chocolat, les résidentes de TALITA discutent de leur parcours et leurs expériences en lien avec le thème proposé.

Nous partons du principe que chaque personne a une trajectoire de vie et chaque personne joue un rôle dans la société. Chaque personne a un regard sur tout ceci. Pourquoi ne pas mettre des mots là-dessus ? Recherche logement, alimentation saine, communication non violente, vivre en maison d'accueil, émotions, bien-être, autodéfense ; ce sont des exemples de thèmes ayant été traités en groupe avec le soutien de divers intervenants extérieurs. Nous essayons le plus possible d'impliquer les femmes dans la proposition de thématique à aborder mais ça découle également d'observations faites par l'équipe, de moments et de situations vécus en commun et de sujets que l'on juge intéressant d'aborder.

Nous savons pertinemment qu'il n'est pas évident de prendre la parole en groupe. C'est pourquoi l'Espace Parole encourage les femmes à s'exprimer, en les valorisant et en les respectant dans leur opinion et dans leur rythme. C'est un moyen de sensibiliser au droit d'expression, et au droit au silence.

L'Espace Parole est un moment d'ouverture de soi-même, vers le groupe et vers la société. C'est pourquoi nous nous accordons sur les points suivants : - Respecter la parole de chacun, - Ne pas interrompre, - Parler en « je » plutôt qu'en « tu », - Ce qui est dit en groupe reste dans le groupe.

Afin de respecter ces règles de fonctionnement et maximiser les chances que l'échange se passe dans de bonnes conditions, un travailleur social fixe anime la réunion en donnant l'occasion à chacun de pouvoir exprimer son point de vue. Il participe au débat et est garant du maintien d'une atmosphère respectueuse et conviviale.

La participation n'est pas imposée mais toutes les hébergées sont invitées à être présente au premier Espace Parole même si elle ne participe pas activement à l'échange.

L'Espace Parole présente plusieurs objectifs et se présente comme suit:

Il permettra de faire émerger des demandes, des idées, des ressentis, faire installer l'atmosphère de dialogue. Il est certain que cela se fait tout au long de l'accompagnement de la femme avec son référent mais le fait que cela puisse être systématisé permettra d'aller à la rencontre de la parole de l'hébergée et faire en sorte qu'elle puisse prendre une place au sein de l'institution.

Autour d'un échange, le système de fonctionnement de l'institution va pouvoir rencontrer à un moment donné les besoins des femmes. L'Espace Parole confère ainsi un statut d'experte aux hébergées en mettant en avant le

fait que ce soit elles qui vivent au sein de l'institution. L'équipe sera alors à l'écoute de la manière dont ces femmes vivent leurs séjours à différents niveaux et ce, afin de ne pas être déconnecté de cette réalité primordiale.

En permettant aux femmes de s'exprimer et d'être à l'écoute les unes envers les autres permettra de rehausser la qualité de communication entre hébergées et travailleurs. Chacun se retrouvant invité à sortir de sa subjectivité afin de rencontrer celle de l'autre. Il s'agira également de créer un lien de solidarité entre ces femmes afin de mieux se connaître, et faciliter la vie en communauté.

L'importance de l'Espace Parole réside également dans l'opportunité de sortir de la routine liée aux diverses démarches socio-administratives. Souffler, prendre le temps de partager une soirée, s'offrir l'opportunité d'entendre et partager d'autres idées. Simplement se sentir reconnue dans son discours. Savoir que cette soirée leur est dédiée.

L'animateur garde un écrit de la ligne directrice prévue initialement du déroulement réel de chaque espace parole. Il en fait également un retour à l'équipe en réunion.

09/02/2021 : La vie à TALITA

13/04/2021 : Les fraudes financières

08/06/2021 : La place que l'on prend dans le suivi social et la vie communautaire

13/07/2021 : La communication non-violente

14/09/2021 : L'après TALITA

19/10/2021 : Les violences conjugales

24/11/2021 : La vie en communauté



Dans l'objectif de donner la parole des usagers de nos services, nous sommes de l'avis que de telles initiatives nécessitent un soutien structurel. Différentes formes d'initiatives participatives et/ou d'échange entre usagers existent et fonctionnent dans le secteur. Les rendre plus visibles, les rassembler ainsi que de réfléchir à la manière la plus adéquate de faire passer la parole des usagers auprès des acteurs politiques sont des besoins importants qui nécessitent une attention particulière.

projet logement

LES ANIMATIONS LOGEMENT

Les animations logement ont lieu 1x/ mois. Il s'agit d'un échange, de conseils, de trucs et astuces, de réflexion entre les hébergées sur divers thèmes liés au logement. Les différents thèmes sont proposés par l'équipe ou par les hébergées de TALITA.

PRÉPARER LA RECHERCHE DE LOGEMENT

Au début du séjour chez TALITA, un rendez-vous logement permet de préparer la recherche de logement.

Différents sujets sont abordés :

- Qu'est-ce que l'hébergée recherche ?
- Où est-ce qu'elle recherche un logement ?
- La gestion budgétaire

Ensuite, nous réfléchissons ensemble à la manière de s'adresser à un propriétaire pour augmenter les chances d'obtenir un rendez-vous pour la visite et/ou d'obtenir l'appartement.

LA RECHERCHE DE LOGEMENT

La recherche de logement peut avoir lieu tous les jours : matin, après-midi, soirée et week-end. Deux ordinateurs sont à la disposition des hébergées pour faire la recherche de façon individuelle. Le téléphone est également à leur disposition pour appeler les propriétaires.

L'asbl Hobo propose deux fois par semaine un accès à un ordinateur, à internet et à un téléphone pour faire des recherches de logement (mais aussi des recherches d'emploi).

Les CPAS organisent aussi des tables de logement.

Une orientation vers des services logement est également proposée si nécessaire.

Nous abordons les risques et pièges afin de munir chacun au mieux contre la discrimination, les refus en général, les arnaques sur les sites de location de logements, etc.

LA VISITE DE LOGEMENT

Celle-ci est préparée avec l'hébergée. Si l'hébergée souhaite être accompagnée lors d'une visite, nous pouvons le faire ou en faire la demande aux bénévoles de l'asbl Accompagner.

INSCRIPTION LOGEMENT SOCIAL ET AGENCES IMMOBILIÈRES SOCIAL

Les procédures d'inscriptions, l'explication du mode de fonctionnement en tant que candidat locataire est expliqué en rendez-vous logement.

L'accompagnement à l'inscription au logement social et dans les différentes agences immobilières sociales peut être fait avec TALITA.

GARANTIE LOCATIVE, PRIME D'INSTALLATIONS, ALLOCATIONS DE RELOGEMENT

Lors de l'entrée dans un futur logement, les démarches concernant la mise en ordre et le paiement de la garantie locative (compte bloqué, demande au CPAS, demande via le Fond Brugal), la demande de la prime d'installation, et l'examen du logement afin de vérifier s'il correspond aux normes exigées par le Code du Logement permettant d'entamer les démarches en vue de l'obtention de l'allocation de relogement est assumée dans le cadre de notre accompagnement.

D'AUTRES QUESTIONS ? UN AUTRE PROJET ?

D'autres possibilités de logement peuvent être envisagées ; un projet de colocation, de cohabitation, de logement supervisé, d'habitats protégés, de logement avec guidance à domicile,.... Quelques hébergées ont été, ces dernières années, accompagnées dans l'achat d'un logement.

talita en quelques projets

projet post-hébergement

Le suivi post-hébergement a toujours suscité de l'intérêt. La «fin» du séjour peut soulever des inquiétudes et questionnements tant auprès des travailleurs que de la personne ou la famille accueillie, et cela, peu importe la manière ou la raison du départ. A TALITA ce service existe avec les moyens du bord depuis 2010.

Ces inquiétudes peuvent avoir différentes causes: le fait de devoir gérer une multitude de responsabilités, accomplir des tâches que précédemment l'ancien conjoint assumait, la gestion financière avec des revenus limités, la préparation des enfants à ce changement, le sentiment de devoir tout affronter seul, la complexité de certaines démarches/procédures administratives, les traumatismes de l'errance, ...

Toutes ces causes et bien d'autres donnent encore plus du sens à l'accompagnement en post-hébergement.

De plus, les problématiques des personnes accueillies dans des maisons d'accueils sont de plus en plus complexes, d'où la nécessité d'assurer un suivi qui facilite la transition vers un nouveau logement ainsi que la mise en place d'un réseau autour de la personne en fonction de ses besoins et demandes.

L'ordonnance de 2018 prévoit enfin la reconnaissance et subsidiation du post-hébergement. Qu'est-ce qui a changé pour TALITA depuis 2020 avec le mi-temps subsidié via la COCOM?

Dans le passé, les tâches liées au post-hébergement étaient réalisées par toute l'équipe ce qui pouvait engendrer une surcharge considérable de travail.

Grâce à cette reconnaissance, l'équipe de TALITA a renforcé le suivi post-hébergement. Depuis 2020 ces suivis ont une place structurelle dans notre fonctionnement et un travailleur social (mi-temps) spécifique s'y investit. Ce travailleur social en suivi post-hébergement prend le temps d'analyser avec la personne de référence sociale et l'hébergée la situation pour ainsi déterminer le projet à court, moyen et long terme. Elle est présente au sein de TALITA tout au long du séjour de l'hébergée et n'est donc aucunement inconnue au moment d'entamer le suivi en post-hébergement.

De nombreuses femmes ont besoin d'un soutien dans l'intégration de leur nouveau logement après leur séjour à TALITA. Pour la plupart, c'est la première expérience de vie seule.

Le post-hébergement est défini chez TALITA comme la continuité à court terme du travail psycho-social entamé lors du séjour, afin d'éviter le retour en rue, en institution, ou la réapparition de problèmes d'ordre matériel ou financier ou la difficulté de trouver l'aide adéquate. Dans la première phase après un déménagement, les démarches administratives sont tellement multiples et complexes, qu'un petit coup de pouce n'est pas un luxe ; c'est une nécessité. L'accompagnement consiste alors à utiliser et renforcer les ressources et compétences de la personne acquises avant ou durant le séjour et en développer d'autres.

Cette offre, limitée dans le temps (3 mois, prolongeables maximum une fois), n'est pas automatique, ni pour la maison d'accueil ni pour l'usager. Il n'y a donc pas d'obligation pour l'usager. Et pour la maison d'accueil, c'est autant que les moyens le permettront (avec un personnel mi-temps).

Le contenu du suivi s'engage aux démarches pratiques pour faciliter l'installation dans le nouveau logement et une orientation vers les services sociaux ambulatoires si nécessaire.

L'intégration dans le logement reste l'objectif principal de l'accompagnement. Afin d'atteindre cet objectif, l'hébergée peut être soutenue dans différentes sortes de démarches telles que : ouverture du compte (bloqué) pour la garantie locative, introduire la demande d'allocation de relogement ou prime de loyer, faire la nouvelle demande au nouveau CPAS (aide sociale, prime d'installation, ...) , recherche de meubles, informer du changement d'adresse auprès d'une multitude de services, prévenir différentes agences immobilières sociales/sociétés de logements sociaux du changement de domicile (afin de garder le droit ouvert à un logement

à prix abordable dans le futur), trouver une occupation de jour (afin de briser l'isolement) et réfléchir les projets de travail et formation, renforcer le réseau médical dans le nouveau quartier (trouver une maison médicale, médecin traitant...) , choix de fournisseurs énergie, de téléphonie, et analyser si l'application du tarif social est possible, rencontrer les services sociaux ambulatoires dans le quartier,...

Tout le reste se fait en fonction des demandes et des besoins. Les besoins des enfants sont aussi pris en compte par exemple pour la recherche d'école, d'écoles de devoir et/ou de services d'aide en milieu ouvert (AMO)
Le seuil d'accès vers des nouveaux services diminue pour l'(ex-) hébergée lorsque les accompagnateurs externes l'ont déjà rencontrée à TALITA ou lorsqu'elle est accompagnée vers ce service.

Pour certaines, le post-hébergement peut être une phase avant de passer vers des services de guidance à domicile, contactés pendant le séjour et dans l'attente d'une place d'accompagnement. La guidance à domicile est un suivi plus intensif offrant un accompagnement psycho-social, budgétaire et administratif à plus long terme. Dans ce cas, la personne de référence sociale pendant le séjour poursuit l'accompagnement en post-hébergement avec le soutien du travailleur social post-hébergement.

En quelques chiffres...

Durant l'année 2021, le post-hébergement a effectué 4 accompagnements, toutes mamans accompagnées de 7 enfants au total.

Parmi ces 4 dossiers, 2 ont été orientés vers un service de guidance à domicile. Pour ces situations, le travail post-hébergement a servi à une transition vers un accompagnement à long terme. Quant au reste, l'accompagnement s'est fait entre 1 à 6 mois maximum.

Quelques démarches supplémentaires effectuées :

Inscription à l'épicerie sociale

Assurance incendie et familiale

Changement de statut à la mutuelle

Demande supplément allocations familiales

Le soutien apporté dans le cadre du post-hébergement a permis aux familles de s'installer d'une manière sereine.



La difficulté évoquée par différentes personnes et familles accompagnées est la complexité de certaines aides, notamment la demande des allocations de logement sans-abri auprès de la Région Bruxelles Capitale. La procédure est longue, certains documents sont difficiles à obtenir (dans le cas où la personne ne bénéficie pas de l'aide du CPAS ou pour avoir l'attestation « fin de sans-abrisme » du CPAS) et les conditions (normes du logement) sont très peu accessibles, au vu de la condition des logements dans la Région Bruxelloise. Malgré cette complexité, nous continuons à sensibiliser et motiver notre public à introduire les demandes, en espérant une amélioration dans le futur.

permanence de nuit

TALITA... une maison avec beaucoup de chambres...

Un chez-soi temporaire et un lieu de repos pour les femmes et les enfants.
Espérons, un tournant dans leur vie vers lequel nous pouvons faire un bout de chemin ensemble.

Du pain et de la garniture pour les tartines, mais aussi une papote,
De l'eau, du thé et du café, mais aussi un peu de réconfort, un sourire....

Être ensemble.
Avec un espoir pour l'avenir.

Les permanents de nuit à TALITA: Qui sont-ils ? Que font-ils ? Qu'est-ce qui les motive ?

L'équipe de permanents de nuit est composée de 3 membres, tous passionnés par leur travail.

Leur travail consiste à préserver le sentiment de sécurité au sein de TALITA (vis-à-vis de l'extérieur, mais également entre les hébergées elles-mêmes), afin d'assurer une atmosphère calme et agréable dans la maison.

Lorsque ce n'est pas le cas, les permanents de nuit se tiennent prêts à discuter et à offrir une oreille attentive. Tout aussi important et préventif est une conversation agréable autour d'une tasse de café ou de thé.

Les permanents de nuit sont garants du relais vers les travailleurs sociaux; ils dressent un compte rendu des événements importants de la nuit afin d'informer l'équipe de jour qui prend la relève à 7h en semaine et à 10h le week-end et les jours fériés. Ils gèrent les appels téléphoniques et le fonctionnement nocturne et veillent au repos et à la tranquillité des hébergées (prévention de situations qui pourraient déranger le repos nocturne des hébergées comme des bruits forts et les cris). Ils s'assurent aussi que toutes les femmes soient de retour dans la maison.

Le petit-déjeuner est le repas le plus important de la journée, disent-ils parfois. Les permanents de nuit veillent donc à ce que chacun puisse profiter de glisser ses deux pieds sous la table et profiter de son petit-déjeuner dans le calme avant d'entamer une nouvelle journée.

Comme pour tout et pour tous, l'ambiance et la convivialité sont primordiales.

temoignage:

dynamique de groupe

L'année 2021 a été ponctuée par les différents événements liés à la situation sanitaire du pays. Les mesures du gouvernement ainsi que les restrictions socio-culturelles ont eu un impact sur les relations et la dynamique au sein de TALITA. En effet, les activités extérieures ont été réduites et parfois même annulées.

Au sein de la maison, les repas ont été clivés par nécessité de réduire le nombre de personnes dans la même pièce ; le premier groupe étant réservé aux familles et le deuxième aux femmes seules. Cette séparation a créé une baisse de convivialité par rapport aux années précédentes.

En soirée, les femmes peuvent profiter d'un moment thé. Ces moments privilégiés sont propices aux échanges verbaux et aux partages d'expériences. Se réunir autour d'une tasse de thé est un acte qui rapporte de la chaleur au sein du groupe.

Malgré ce contexte particulier, différentes activités et workshops ont été organisés au sein de la maison.

Au cours de l'année, des ateliers de yoga et de relaxation ont eu lieu en partenariat avec l'association BruZelle et Body Shop. Ces ateliers ont comme objectif de rappeler aux femmes l'importance de prendre soin de soi ainsi que de fluidifier les mouvements du corps.

Ces moments de recentrage ont beaucoup apporté aux participantes. Celles-ci ont pu expérimenter un lâcher-prise corporel et une libération des émotions. La détente que les femmes ont pu ressentir suite à ces ateliers ont permis un échange positif entre elles.

Durant les vacances scolaires, des ateliers de bricolage de décorations festives ont été organisés. Ces ateliers ont permis aux enfants de faire une activité manuelle en présence de leur maman. Cela fut très agréable et réunificateur.

Durant l'été, nous avons organisé la sortie annuelle qui a eu lieu à Ostende. Cette sortie a pour but de s'échapper du quotidien pour profiter d'une journée au grand air. Des activités sont proposées pour divertir les femmes et les enfants de TALITA. Les anciennes hébergées d'endéans les deux ans sont également conviées à cet événement particulier. 30 personnes y ont participé.

La matinée a été consacrée à profiter de la plage et de la baignade. En après-midi, nous avons fait une balade afin de découvrir les œuvres de street-art de la ville. En soirée, toute la troupe s'est rendue au restaurant.

Cette sortie a soudé le groupe et a apporté beaucoup de joie de manière générale. Pour certaines personnes, ce fut l'occasion de découvrir la région et de voir la mer pour la première fois.

L'anniversaire de chaque personne est fêté à TALITA. Un budget gâteau est prévu et le living est décoré en conséquence. La personne reçoit un cadeau et a l'occasion de célébrer avec la communauté de TALITA. Cette mise en honneur de la personne apporte beaucoup de douceur et de joie. Cette ambiance crée une sensation de familiarité avec les personnes présentes.

Il est arrivé que des sous-groupes se forment au sein des hébergées. Lorsque ceux-ci sont positifs nous n'intervenons pas dans leur échange.

Si les alliances peuvent apporter de la force pour certaines, pour d'autres cela peut s'avérer négatif.

En effet, les alliances plutôt négatives sont facilement palpables car celles-ci excluent les autres personnes et instaurent une ambiance non chaleureuse. Elles se créent généralement autour de plaintes concernant le règlement ou encore par rapport aux comportements d'autres femmes ou enfants au sein de la maison.

Lorsque cela arrive, l'équipe sociale joue un rôle majeur pour tenter de réinstaurer un climat pacifique. Après analyse de la situation,, une reprise en un à un avec les personnes concernées est mise en place. Une présence

soutenue au sein du groupe est également requise pour favoriser les échanges directs lors de l'émergence d'un conflit.

On peut observer des alliances positives lorsque certaines femmes s'épaulent en cuisine. Elles font la préparation et se soutiennent mutuellement. Ou encore, certaines mamans confient leurs enfants à d'autres mamans lorsqu'elles ont un rendez-vous important. Elles savent qu'elles peuvent compter l'une sur l'autre. Les partenariats que nous avons avec d'autres a.s.b.l ont eux aussi influencés la dynamique groupale et individuelle à TALITA.

Le partenariat avec l'Article 27 nous a fait bénéficier de tickets à prix réduits. Les hébergées ont pu visiter des lieux culturels et participer à des activités diversifiées. Elles ont pu ainsi découvrir de nouveaux lieux ou encore se rendre au cinéma. Ces sorties ont été significatives car les femmes ont eu la possibilité de faire une activité enrichissant leur individualité.

L'asbl Hobo a également été un pilier pour les hébergées de TALITA. Les activités hebdomadaires proposées par cette association ont permis aux femmes et à leurs enfants d'investiguer leur intérêt respectif et de sortir du cadre de TALITA.

Finalement, on peut rajouter que tous les échanges informels ont été une source de partage et ont favorisé la confiance entre les hébergées ainsi qu'avec l'équipe.

temoignage:

accompagnement, sante mentale & bien-être

En tant qu'intervenants sociaux nous savons qu'il existe un lien étroit entre précarité et santé mentale. Les personnes qui ont plusieurs diagnostics passe parfois entre les mailles du filet de l'aide sociale ne trouvant pas de place où rencontrer des professionnels.

Le public accueilli dans notre maison d'accueil est loin de n'avoir qu'une seule préoccupation en tête ; à part (re)trouver une place de citoyen (femme, maman, épouse, travailleuse) ainsi que les droits et devoirs impliqués, nous avons conscience qu'entrer dans une maison d'accueil demande beaucoup de courage. C'est beaucoup de changements, d'adaptations et des réticences peuvent se faire sentir.

Le premier contact est souvent très émotif, forcé de se tourner vers un système d'aide pour subvenir à des besoins. Elle cherche un endroit où dormir, se mettre en sécurité pour elle et les enfants. Les situations de vie de nos hébergées sont dures, elles portent souvent avec elles un bagage émotionnel important et nous prenons soin d'écouter le parcours. Comment ne pas être psychologiquement affecté lorsqu'il y a un long parcours d'errance et/ou de la violence conjugale à la maison?

A TALITA, nous respectons le besoin de nos hébergées de souffler – se reposer pour seulement ensuite entamer un (long) chemin de (re)construction. La maison d'accueil se situe à notre sens dans une forme de processus de recherche de stabilité temporaire. Un temps pour prendre soin de soi tout en encourageant au maximum les échanges.

Lors des rencontres avec l'équipe, elles ne parlent pas directement des difficultés psychologiques vécues. Ce n'est pas ça qui compte à ce moment-là. On peut comprendre qu'il peut y avoir de la peur liée aux changements, il faut prendre ses marques et nous donner de la confiance pour livrer petits à petits les craintes, les angoisses que leur situation engendre. De plus, la question de la santé mentale reste encore difficile à aborder dans notre société.

La crise covid a fait bouger les publics qui se dirige vers des centres de santé mentale ; « monsieur, madame tout le monde » s'est retrouvé malgré lui dans un état d'incapacité (vidée de toute énergie, envie, motivation, confiance en l'avenir etc). Les personnes les plus vulnérables sont parfois devenues encore plus vulnérables même si on salue l'effort des politiques d'avoir mis davantage la lumière sur des services de soins et de santé.

Pour nos hébergées, on imagine qu'avancer auprès d'un service d'accompagnement une santé mentale fragile pourrait être une condition d'admission défavorable, la peur de ne pas entrer dans les « critères de recevabilité » prend alors beaucoup de place. Comme s'il fallait « plaire dans sa vulnérabilité ». Elles viennent parfois de passer d'une institution à une autre et raconter sa vie devient machinal, parfois distancié.

Afin de proposer le meilleur encadrement possible, nous souhaitons être transparent sur ce sujet et être en collaboration avec les services actifs dès le début de l'accompagnement. Cela nous permet de proposer un accompagnement sur mesure ou orienter vers des services plus compétents si la situation le requiert. Nous avons aussi nos limites et il faut admettre que nous ne pouvons pas accueillir tout le monde avec ses spécificités.

Je pense à Madame A. qui à son arrivée ne manifestait aucunes difficultés psychologiques. Elle avait surtout un tempérament coloré qui pouvait être confrontant, ne se laissant pas marcher sur les pieds (ce qui en soit ne pose pas de problème). Au fur et à mesure, nous avons pu observer qu'elle pouvait avoir des excès de colère, avoir de grandes pleures inconsolables puis beaucoup de sarcasme et d'exubérance auprès du groupe. Des états bien difficile à suivre et à comprendre qui mettait rapidement le groupe en insécurité. Elle nous forçait à marcher constamment sur des œufs de peur de toucher trop fort son état fragile, faire bouger nos limites. Comment arriver à travailler la situation sociale lorsque les contacts sont aussi complexes ? Au niveau du groupe, nous essayons de contenir ses excès principalement en les posant auprès de l'équipe sociale pour garder un lieu serein et une dynamique positive dans le groupe des hébergées.

En tant que service d'hébergement collectif, nous apprécions la richesse de chacun. Nous savons aussi que les différences au sein du groupe peuvent faire peur. Nous essayons de travailler du mieux que l'on peut sur les avis, les représentations et ce que les comportements individuels peuvent provoqués chez les autres. Nous prenons le temps de déconstruire les a priori et apprivoiserons en douceur les difficultés de chacun. Nous essayons de préserver les individualités de chacune de nos hébergées tout en prenant soin de garder un cadre solide pour pouvoir contenir les caractères et habitudes de chacun.

Cela nous fait penser à J., jeune fille au parcours de solitude. Sa motivation avait été épuisée par des refus multiples ne lui permettant pas d'avancer dans sa situation socio-administrative. Son voyage de maison d'accueil en maison d'accueil lui avait fait jeter l'éponge sur un avenir meilleur et elle s'était tournée vers une drogue silencieuse pour mettre sous cloche les douleurs ressenties. Le produit acheté en toute légalité en supermarché (dissolvant pour vernis) et un mouchoir dans la poche, nous n'avons malheureusement pas vu dans quoi elle était tombée. Les signes physiques auraient pu nous mettre la puce à l'oreille. Forcé de constater que nous n'étions pas assez armés face à cette pratique, nous avons pris tardivement contact avec des partenaires. Puis madame s'est mise en défaut par rapport au cadre de base et nous n'avons plus su l'accompagner.

Nous nous rendons compte qu'il faut du temps et de la patience pour ouvrir le chapitre de la santé. Durant le séjour, nous laissons de la place à chacune de nos hébergées lors des Espaces Parole (sans toutefois partager les grands maux individuels avec le groupe), en entretien individuel pour des échanges plus intimistes avec le référent ou en entretien santé avec le soutien de notre infirmière sociale. Au fil des rencontres, un lien de confiance se crée (ou parfois cela ne se crée pas).

En tant qu'accueil temporaire, notre équipe ne dispose pas d'un psychologue : nous préférons ouvrir et créer un réseau de soins adaptés ou garder le suivi psychologique existant en externe.

Madame N. avait un passé d'alcool et de drogue. Elle avait une ligne de vie claire et précise basée sur beaucoup de rigueur (appris en communauté thérapeutique). Nous l'avons soutenue là-dedans et l'avons mise en relation avec un centre de santé mentale où trouver des activités qui lui correspondent afin de garder de la structure. Elle a également intégré un projet communautaire où elle a emménagé.

TALITA, c'est faire l'expérience d'une relation de confiance, s'ouvrir à beaucoup de communication dans un groupe de pair avec des différences (parfois) très marquées.

Nous faisons preuve de beaucoup de bienveillance envers nos hébergées et restons clairvoyant par rapport aux compétences dont nous disposons. Les étiquettes peuvent nous faire rater une rencontre mais elle nous permet aussi de donner des indications pour aménager l'accompagnement. Dire non à une personne pour un accueil est une tâche lourde de conséquence, mais ne vaut-il pas mieux d'orienter rapidement vers une structure mieux équipée? Pourvu qu'elle existe...



Pendant la crise COVID-19, la présence d'un(e) infirmier(e) social(e) au sein de l'équipe est apparue comme indispensable. Prendre soin des contacts médicaux et de l'information dans le cadre des mesures sanitaires a permis que ceci se soit fait de manière adaptée, important autant pour les hébergées que l'équipe.

L'élaboration du plan de gestion de crise (demandé par notre administration ainsi que par Bruss'help) était une procédure administrative que notre infirmière sociale a pu élaborer en concertation avec la directrice et en faire le suivi de manière quotidienne.

En 2021, une grande attention a été portée au COVID-19 au sein de maison d'accueil. Principalement la poursuite des contacts médicaux et du passage d'informations autour des mesures d'hygiène et de notre fonctionnement selon les recommandations du comité de concertation et les recommandations de notre médecin référent du centre de santé.

Il y avait aussi des nouveautés en 2021 comme le vaccin COVID. Les hébergées pouvaient poser leurs questions et prendre rendez-vous pour se faire vacciner si nécessaire.

De nombreux services étaient à nouveau accessibles, mais sous conditions. Beaucoup d'efforts ont été faits cette année encore pour améliorer le digital, vu l'impossibilité de réunir les services sur place. Le Covid Safe Ticket a été un obstacle à l'accès à la culture pour beaucoup.



TALITA ASBL

CITÉ DU SUREAU 03 - 1000 BRUXELLES

TEL: 02/262 23 78

FAX: 02/262 24 57

INFO@TALITA.BRUSSELS

WWW.TALITA.BRUSSELS

ENTREPRISE N°0464 815 486

N° AGRÉMENT COCOM MA005